

# Association suisse des consultations parents-enfants

## Rapport d'activité 2022





## Le mot de la présidente

---

Chères lectrices, chers lecteurs,  
Chers membres,

*Echanger – lâcher prise – faire connaissance.* Pour mon plus grand plaisir, l'année 2022 était à nouveau placée sous le signe des rencontres humaines. Le point culminant de ces rencontres et des *formats d'échange* aura évidemment été le congrès bien fréquenté du mois de mars avec sa thématique très à propos : les relations et leurs transformations, en particulier au sein des familles qui font face à des défis. Le projet d'échange avec les sages-femmes que nous avons démarré en 2021 et qui vise à accompagner encore mieux et de manière professionnelle les familles en fonction de leurs besoins, est entré dans sa phase de concrétisation et de mise en œuvre en 2022. C'est avec enthousiasme que je constate que tant de professionnelles issues des deux organisations ont collaboré efficacement et je souhaite évidemment que les bonnes pratiques qui se dégagent de cette démarche se répercuteront plus loin et que le lien et la compréhension réciproque entre nos structures s'inscriront dans la durée.

Vers le milieu de l'année, nous avons malheureusement dû prendre congé de notre responsable du secrétariat de longue date Anna Frey. Ce *lâcher-prise* ne nous aura pas empêché d'honorer le bilan de performance d'Anna au sein de notre association à sa juste valeur dans le cadre du congrès annuel et plus tard aussi au sein du comité.

Ensuite, nous avons eu la chance de *faire connaissance* et souhaiter la bienvenue à Dina Wyler en tant que nouvelle responsable du secrétariat. En un temps éclair, Dina a su trouver ses repères dans son large champ d'activités et nous nous réjouissons beaucoup de pouvoir collaborer avec elle ! Aussitôt, dans le registre du *lâcher-prise*, Dina a géré la fin de notre ancienne ligne graphique et a contribué de manière significative au développement de notre nouvelle identité visuelle sous laquelle l'ASCPE apparaît depuis janvier 2023.

Autant avec Anna qu'avec Dina, nous avons eu la chance, cette année encore, de rencontrer de nombreuses organisations partenaires et de *faire connaissance* avec de nouveaux-elles professionnels-les. L'objectif central que toutes ces rencontres ont cherché à renforcer est celui de la sensibilisation et de l'information sur le travail des CPE. Dans le cadre de cette activité de mise en réseau, on constate toujours que les chiffres et les faits au sujet des offres de la CPE suscitent un grand intérêt. A l'avenir, nous pourrions encore mieux répondre à cette attente, grâce à la collaboration qui vient de commencer avec la ZHAW pour le suivi des statistiques de la CPE.

C'est toujours un plaisir pour moi de rencontrer de nouveaux-elles professionnels-les de la consultation parents-enfants et d'en apprendre plus sur leur travail et leurs expériences. Ces rencontres me confirment toujours à quel point ce métier et ces offres sont importants pour les familles d'enfants en bas âge. Nous ne pouvons jamais en faire assez pour renforcer cette offre et les personnes qui l'assurent.

Cordialement,



Flavia Wasserfallen  
Présidente ASCPE

## Projets

### *Sondage sur les besoins des utilisateurs du site web*

Avec la publication du portefeuille de prestations et la redéfinition du profil de la CPE au niveau national qui en a découlé, une étape importante de la stratégie « L'avenir de la CPE » a été franchie. En 2022, l'association s'est attaquée à l'étape suivante en faisant peau neuve au niveau de son identité visuelle. Grâce à un sondage auprès des membres de l'ASCPE, des connaissances précieuses ont été collectées sur les besoins des utilisateurs-rices du site web de l'association. Dans le courant de l'année 2022, les retours des utilisateurs ont été intégrés dans la conception du nouveau site dont la conception a eu lieu en parallèle à celle du nouveau logo. La nouvelle identité visuelle a finalement été rendue publique au passage de 2022 à 2023.

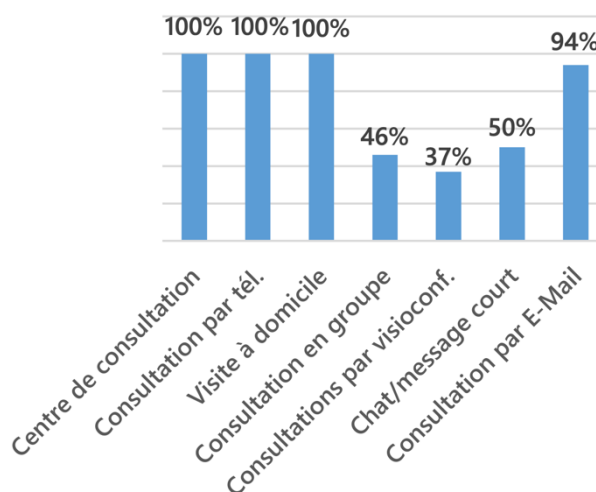
### *Vue d'ensemble systématique des programmes d'enregistrement des données des clients*

Dans la pratique quotidienne de la consultation parents-enfants (CPE), des données diverses et sensibles sont enregistrées au sujet des séances de consultation et des personnes conseillées. Dans ce contexte, il est essentiel de disposer d'un système de saisie des données qui réponde à des critères de qualité élevés, de cohérence et de facilité d'utilisation. On constate un grand besoin d'information au sujet des systèmes d'enregistrement des données disponibles et de leur potentiel de développement. L'ASCPE s'est donc fixé pour objectif de réaliser un état des lieux des systèmes d'enregistrement des données et de leurs principales propriétés et paramètres. Un questionnaire a donc été créé et, dans le courant de l'année 2022, l'ASCPE a procédé à une enquête parmi les prestataires des programmes qui sont le plus fréquemment utilisés dans le cadre de la CPE ou qui pourraient potentiellement être utilisés. Les prestataires qui ont pris part à l'enquête représentent les différentes régions linguistiques. Les chiffres clés et une vue d'ensemble complète ont été mis à disposition des membres dans l'espace qui leur est réservé sur le site web.

### *Statistique nationale*

L'ASCPE collecte régulièrement des données au sujet des consultations et des structures organisationnelles des prestataires de CPE dans toute la Suisse. La statistique nationale joue un rôle clé en termes de contrôle de la qualité, de positionnement et de communication autour de la consultation parents-enfants à l'échelle régionale et nationale. Elle constitue un des fondements essentiels du travail de notre association.

Un nouveau sondage a été effectué en 2022 par ASCPE au niveau national auprès des prestataires de consultations parents-enfants (CPE), afin de dégager une vue d'ensemble des chiffres clés relatifs à l'exploitation, à la structure et aux prestations de la CPE. Sur 91 organisations contactées, 70 ont participé, représentant l'ensemble des cantons. L'évaluation des résultats a montré que plus de la moitié des prestataires interrogés ont une structure associative. En plus de l'offre classique (consultation dans les locaux d'une organisation, consultation téléphonique, visites à domicile), la quasi-totalité des organisations proposent aussi des consultations par e-mail. Environ la moitié des organisations interrogées proposent en outre des consultations par application de messagerie. Enfin un bon tiers dispose d'une offre de consultation par vidéo.



- Fiche sur la statistique nationale [Deutsch](#) / [Français](#)
- <https://www.sf-mvb.ch/fr/nos-actions/statistiques-cpe/>

### *Collaboration avec la Haute école des sciences appliquées de Zürich (ZHAW)*

Les deux statistiques (concernant les consultations et les prestataires) étaient jusqu'alors planifiées et réalisées par le secrétariat de l'ASCPE. En 2022, une coopération sur plusieurs années a été conclue entre l'ASCPE et la Haute école des sciences appliquées de Zürich (ZHAW). C'est avec l'institut des sciences des sages-femmes de la ZHAW que les référentiels de collecte de données ont été revus afin d'améliorer la qualité des statistiques de la CPE dans une perspective de contrôle de qualité, d'assise scientifique et de renforcement durable. La haute école dispose déjà d'une bonne expérience en matière de collecte de données et de statistiques, notamment grâce à son travail de récolte de données pour la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF). Le concept détaillé et le calendrier de cette collaboration ont été mis en place par l'association en 2022. En 2023, la liste des indicateurs sera actualisée en collaboration avec les centres de CPE et une phase test sera réalisée avant que la nouvelle statistique paraisse pour la première fois en 2025.

### *Normes et directives*

Les normes CPE constituent un produit de l'association qui s'inscrit dans la durée. Les utilisateurs-rices les considèrent comme un outil précieux en termes de garantie de qualité. A ce jour, 59 organisations (c. à d. environ  $\frac{3}{4}$  des organisations en Suisse alémanique) ont contracté un abonnement payant pour obtenir les normes et reçoivent donc des mises à jour annuelles. En 2022, les contenus ont à nouveau été revus et actualisés en collaboration avec des conseillers-ères CPE et des experts-es issus-es de divers domaines et organisations. Les organisations abonnées peuvent télécharger les documents de référence directement depuis l'espace membre de notre site web.

En 2022, le processus de révision des normes CPE a été décrit en détail par l'ASCPE sous la forme d'un concept dont le but est d'instituer une commission spécialisée qui devrait débiter ses activités en 2023.

→ <https://www.sf-mvb.ch/fr/nos-actions/normes-cpe/>

## **Formation et formation continue**

---

### *La commission de contrôle de qualité de l'EPS entame son travail*

Le premier cours préparatoire du nouvel EPS a débuté en avril 2022. En parallèle, les travaux d'implémentation des porteurs de projet ont été poursuivis dans le but de réaliser le premier examen en 2024. Les tâches relevant de l'organisation et du déroulement de l'EPS ont été confiées à une commission de contrôle de la qualité qui a entamé son travail en automne 2022. Cinq expertes engagées ont été soigneusement sélectionnées par la conférence des porteurs de projets composée de l'ASCPE, d'OdASanté et de SAVOIRSOCIAL. La commission se compose des personnes suivantes : Nicole Aebischer (responsable de projet, CPE canton de Berne), Cécile Annen (directrice rempl., SAVOIRSOCIAL), Saskia Grösser (conseillère CPE, CPE canton de Berne), Nadine Lamparter (conseillère CPE, kjj Dübendorf, AJB canton de Zürich) et Séverine Maillard-Robatel (conseillère CPE et responsable du Centre de Puériculture, Réseau Santé et Social de la Veveyse).

### *Fiches d'information sur le financement de l'EPS et convention type relative à la formation*

Les personnes qui suivent les cours de préparation à un EPS reçoivent un soutien financier de la part de la Confédération. En 2022, l'ASCPE a publié des instructions à l'attention de ses membres sur la démarche pour demander ce soutien. L'association a également élaboré un modèle type de convention de formation entre les employeurs et employés. Ces documents peuvent être consultés et téléchargés depuis l'espace membres du site web.

→ [www.sf-mvb.ch/fr/profession-et-formation/formation-et-formation-continue/](http://www.sf-mvb.ch/fr/profession-et-formation/formation-et-formation-continue/)



## Réseau et collaboration avec nos partenaires

---

### *Echanges et mise en réseau avec la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)*

La coopération interprofessionnelle entre les sages-femmes et la CPE est essentielle pour garantir un soutien optimal aux familles à partir de la naissance d'un enfant. Depuis un certain temps, la collaboration entre l'ASCPE et la FSSF s'intensifie. En 2021, les deux associations ont notamment lancé une enquête auprès de toutes les organisations de la CPE ainsi que des sections et groupements de sages-femmes dans le but d'établir un état des lieux des structures existantes qui mettent en réseau ces deux secteurs dans les cantons / régions. Sur la base de ces informations, les deux associations de professionnels-les ont organisé pour la première fois un événement national d'échange adressé aux représentants-es des sections de la FSSF et aux responsables d'organisations de la CPE ou de centres de coordination cantonaux. L'événement en ligne s'est déroulé fin 2022 et a rassemblé plus de 90 participants-es qui en ont profité pour découvrir des exemples de bonnes pratiques dans diverses régions. Les expériences faites dans ces régions sont partagées avec tous les membres et le réseau continue de se renforcer.

### *Création de l'Association carnet de santé numérique*

Sous l'égide de pédiatrie suisse, l'association « carnet de santé numérique pédiatrie suisse (digGH) » a vu le jour en 2022. Son but est de numériser l'actuel carnet de santé afin de soutenir les parents dans leurs responsabilités et de permettre une continuité dans les données ainsi qu'un monitoring. Dans le rôle de membre extraordinaire, l'ASCPE a régulièrement pris part à ce processus et à la recherche de solutions. Le carnet de santé constitue un outil de travail important pour la consultation parents-enfants, comme pour d'autres professionnels-les qui accompagnent les familles.

### *Représentation de l'ASCPE au sein d'organisations, d'instances spécialisées et de projets (sélection) :*

L'ASCPE entretient des échanges avec d'autres organisations spécialisées et siège dans différentes instances. En 2022, cette mise en réseau a été renforcée grâce à de nombreux échanges et collaborations avec d'autres organisations.

Affiliation de l'ASCPE à d'autres organisations :

- Membre de Pro Familia Suisse et de son organe de coordination " organisations familiales "
- Membre d'Alliance Enfance
- Membre de la coalition " Ready! - pour une politique de la petite enfance "
- Membre de SAVOIRSOCIAL – Organisation faïtière suisse du monde du travail social et partenaire dans le projet d'EPS. En tant que membre, l'ASCPE est représentée au sein du « Groupement d'intérêt des employeurs du domaine social »

Implication dans des instances spécialisées et projets d'autres acteurs :

- Groupe spécialisé Migesplus (Croix Rouge Suisse)
- Groupe spécialisé Miapas (Promotion santé suisse)
- Conseil spécialisé allaitement, semaine mondiale de l'allaitement maternel et Codex Panel (Promotion allaitement maternel Suisse)

Le comité et le secrétariat représentent par ailleurs régulièrement l'association à l'occasion de manifestations professionnelles et de conférences d'autres associations professionnelles et spécialisées et ont des échanges de vues avec les organisations partenaires.

## Contrat de prestation OFAS / Pro Familia Suisse 2022-2025

Depuis 2010, l'ASCPE participe, en tant que partenaire de contrat avec Pro Familia, à un paquet de prestations financé par les aides financières pour les organisations familiales de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Dans les années à venir, l'ASCPE profitera des moyens disponibles pour mettre en œuvre divers projets, p. ex. pour le renforcement de la communication, les statistiques, ainsi que la protection des données et la digitalisation.

→ [Informations relatives aux aides financières](#)

## Relations publiques

### Prise de position de l'ASCPE sur le remplacement du financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles

Sur la base de l'initiative parlementaire 21.403 « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles », la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-CN) a proposé une nouvelle loi visant à encourager la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle ou la formation, ainsi qu'à améliorer l'égalité des chances pour les enfants en âge préscolaire. L'ASCPE a pris part à la procédure de consultation en soulignant notamment l'insuffisance des ressources financières prévues et l'importance de disposer de bases de données harmonisées concernant la petite enfance. La conception, la réalisation et le développement futur de ces statistiques doit impérativement se faire en coopération avec les associations nationales et organisations spécialisées.

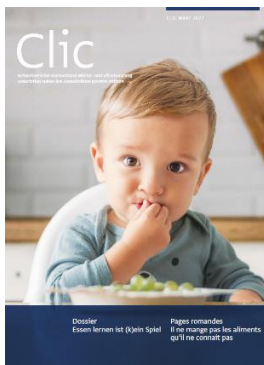
→ Prises de position de l'ASCPE : <https://www.sf-mvb.ch/fr/nos-actions/publications/avis/>

Sur son [site web](#), avec la publication régulière de newsletters et via Twitter ([@Fachverband\\_MVB](#)), l'ASCPE a publié des actualités et annoncé des événements tout au long de l'année 2022. Grâce à sa présidente, l'association bénéficie en outre d'une forte présence sur la scène politique et en particulier au Conseil national, ainsi qu'au sein de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national.

## Magazine spécialisé Clic

Quatre numéros du magazine spécialisé « Clic » ont été publiés en 2022 avec des tirages de plus de 600 exemplaires. Fidèle à sa ligne rédactionnelle, le magazine propose des articles détaillés sur divers thèmes phares et des actualités liées à la vie de l'association.

1/2022 Apprendre à manger (n'est pas) un jeu!



2/2022 Rien de tel que prendre l'air!



3/2022 Il existe des alternatives à la violence



4/2022 Les conséquences de la violence dans l'éducation



### *Groupe de travail magazine spécialisé*

Très engagé, le groupe de travail Clic est à l'origine des nombreux articles passionnants parus en 2022 dans les 4 numéros, très différents les uns des autres. Beatrice Strub a quitté le groupe de travail à l'occasion de l'Assemblée générale 2022. Les pages romandes ont bénéficié, cette année encore, de la participation d'Agnès Donzé (Groupe régional romandie). Le groupe de travail profite également de l'engagement actif de Mirjam Weiss (rédactrice), Stefan Weibel (graphisme) et du secrétariat de l'ASCPE.

## Congrès

---

### *Congrès du 24-25 mars 2022*

L'édition 2022 du congrès de l'ASCPE, qui s'est déroulée pendant une journée et demie à la Messe Luzern, était consacré aux relations en mutation et leur importance dans la vie de chacun-e. L'événement s'est articulé autour des changements relationnels, comme ceux qui peuvent intervenir entre les parents et les enfants lorsqu'un membre de la famille est atteint d'une maladie psychique ou adopte un comportement de rejet. La question était aussi de savoir comment accompagner ces familles de manière adéquate. En plus des présentations par des spécialistes, une table ronde a également eu lieu sur le sujet des besoins particuliers des enfants. Quel type de soutien faut-il apporter à une famille lorsque leur enfant a des besoins particuliers ? Et qu'est-ce que cela peut signifier pour les parents, les frères et sœurs, pour l'enfant lui-même et enfin pour les conseillers-ères et pour la collaboration interprofessionnelle ? Plus de 200 participants-es ont profité de cet événement pour enrichir leurs connaissances professionnelles et élargir leur réseau.



### *Groupe de travail congrès*

Le GT congrès se compose de Gaby Bourquin (MVB Region Luzern), Juliane Albin (Fachstelle Gesundheitsförderung Graubünden), Susanne Zuber (MAGGIO, Assistenza e Cura a Domicilio Malcantone e Vedeggio), Lea Kalt (MVB Stadt Zürich) et Regina Wirth (Perspektive Thurgau). Il a œuvré avec enthousiasme à la préparation du congrès 2022 en profitant aussi de l'accompagnement de Ramona Meyer-Brotschi (Brotschi Management) et de Mirjam Fölmli (Furrer Events) ainsi que du secrétariat de l'ASCPE. A l'occasion de l'Assemblée générale 2022, Angela Schmed et Franzisca Bischoff ont pris congé du GT congrès.

## Membres

---

En 2022, comme avant, nos membres ont contribué à la vie associative par leur engagement, des échanges intenses et par leur expertise qu'ils ont mis au service des projet de l'association. De nouveaux membres ont rejoint l'association en 2022. Le nombre total de membres reste toutefois inchangé, étant donné qu'il y a eu quelques démissions (départs à la retraite ou changements professionnels). Le 1.1.2023, l'association comptait 391 membres, dont 304 personnes individuelles actives dans la CPE, 60 prestataires CPE, 23 autres personnes individuelles et 6 autres personnes morales.

### *Conférence des groupes régionaux et cantonaux 2022*

Après une interruption liée au coronavirus, la Conférence des groupes régionaux et cantonaux a pu se réunir à nouveau en 2022 dans sa forme habituelle. Cette conférence a offert à ses participants-es l'occasion de se familiariser avec la nouvelle loi sur la protection des données qui doit entrer en vigueur en 2023. Une formation leur a été dispensée par un collaborateur d'HIN au sujet de la gestion des données sensibles. L'après-midi, un atelier interactif a permis aux conseillers-ères CPE présents-es de travailler sur les enjeux de leur image et leurs compétences de communication vis-à-vis de leur clientèle.



### *Assemblée générale 2022*

Le 24 mars 2022 a eu lieu la 12<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de l'ASCPE. Comme d'habitude, elle marquait le début d'un programme de congrès de deux jours à Lucerne. L'événement a eu lieu au printemps, comme la coutume le voulait avant la pandémie de coronavirus. Les membres ont adopté à l'unanimité le rapport d'activité et les comptes 2021 que l'association a pu clore avec un résultat financier positif. La présidente Flavia Wasserfallen a présenté un budget équilibré pour l'année à venir, tandis qu'Elena Kündig a donné des informations sur le programme d'activités. Cinq membres du comité étaient candidates à leur réélection : Doris Burkhard, Miriam Müller, Elena Kündig, Vera Tomaschett et Christina Reusser. Toutes ont été confirmées à leur poste avec acclamation. L'AG a géré ses affaires statutaires, puis s'est penchée sur l'examen professionnel supérieur (EPS). A la fin de l'assemblée, un changement a été annoncé au niveau de la direction opérationnelle de l'association : Anna Frey quitte son poste de responsable du secrétariat en juillet pour se consacrer à de nouveaux défis professionnels. L'AG et la présidente lui ont adressé des sincères remerciements et des applaudissements insistants. Dina Wyler lui succédera au poste de responsable du secrétariat à partir du 1<sup>er</sup> août 2022.



*Impressions de l'Assemblée générale du 24 mars 2022. Photos: Monique Wittwer.*



## Comité et secrétariat

---

En 2022, le comité a poursuivi son activité en se réunissant parfois en présentiel et parfois par visio-conférence. Cinq membres de longue date du comité ont été réélues à l'occasion de l'Assemblée générale.

La gestion du secrétariat est confiée par mandat à l'agence polsan. Depuis le mois d'août 2022, Dina Wyler est la nouvelle responsable du secrétariat de l'ASCPE. Elle succède à Anna Frey qui a occupé le poste pendant trois ans. La responsable du secrétariat bénéficie du soutien de Manuela Schuler-Graber dans le domaine de l'administration et de la comptabilité.



*Le comité (de gauche à droite): Karin Bernheim, Vera Tomasschett, Flavia Wasserfallen, Elena Kündig, Christina Reusser (Miriam Müller et Doris Burkhard absentes). Photo: Monique Wittwer.*

## Finances

---

*Voir aussi comptes annuels.*

L'ASCPE termine l'année avec un déficit de CHF 9'959.-. Le bénéfice de CHF 1'766.- tel qu'inscrit au budget n'a donc pas été atteint. Les recettes générées en 2022 correspondaient aux montants budgétisés, mais les dépenses étaient plus élevées que prévu. Ce dépassement du budget au niveau des dépenses s'explique avant tout par des frais supplémentaires liés aux projets (p. ex. congrès), mais aussi ponctuellement aux frais de fonctionnement (p. ex. le recrutement pour la commission de contrôle de qualité de l'EPS). Les frais de fonctionnement ont pu être diminués de manière conséquente en 2022, mais pas autant que prévu dans le budget. Le déficit de 2022 est couvert par les fonds propres. Le capital de l'association s'élève donc actuellement à CHF 20'096.-. Pendant l'année 2023, le comité mettra l'accent sur la stabilisation de la situation financière de l'association. Cela implique notamment des mesures à court ou moyen terme pour constituer un capital plus solide pendant les années à venir. Ainsi, les années plus difficiles, comme 2022, pourront être supportées sans grandes difficultés.